

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19: La Dordogne hors de la zone d'alerte rouge

Malgré l'accélération de la circulation du virus dans la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Dordogne n'est pas placé en zone d'alerte rouge.

Cela doit nous inciter à poursuivre l'effort collectif dans l'application des gestes barrières et la limitation des rassemblements, y compris dans la sphère privée. Ce sont les meilleurs moyens pour combattre la pandémie.

Le préfet appelle enfin à être très attentif aux plus fragiles d'entre nous et aux aînés, notamment lors de visites dans les établissements sanitaires et sociaux.

Bureau de la communication interministérielle Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38

Port: 06 22 64 43 84 Courriel: pref-communication@dordogne.gouv.fr

0

